REVUE FRANÇAISE DE PÉDAGOGIE

Revue française de pédagogie
Recherches en éducation

170 | janvier-mars 2010
Varia

CHERVEL André. *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?*

Paris : Retz, 2008, 80 p.

Danièle Cogis

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/rfp/1682
DOI : 10.4000/rfp.1682
ISSN : 2105-2913

Éditeur
ENS Éditions

Édition imprimée
Date de publication : 1 mars 2010
Pagination : 125-126
ISBN : 978-2-7342-1186-0
ISSN : 0556-7807

Référence électronique
Danièle Cogis, « CHERVEL André. *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 170 | janvier-mars 2010, mis en ligne le 05 octobre 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/rfp/1682 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rfp.1682

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© tous droits réservés

CHERVEL André. *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?*

Paris : Retz, 2008, 80 p.

Danièle Cogis

RÉFÉRENCE

CHERVEL André. *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?* Paris : Retz, 2008, 80 p.

1 Deux ans après sa monumentale *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e^ au XX^e^ siècle*, publiée chez le même éditeur en 2006 en 832 pages[1], André Chervel livre un opuscule de 80 pages centré sur l'unique question de l'orthographe ou plutôt, comme le titre l'indique, sur *l'orthographe en crise à l'école*.Une brève introduction de deux pages pose le dilemme dans lequel, selon l'historien des disciplines scolaires, la société se trouve ; l'ouvrage se compose ensuite de six chapitres et d'une courte bibliographie. Des encadrés (tableaux, citations, synthèses) ponctuent le livre. « Peut-on encore enseigner l'orthographe ? », « Le niveau général en orthographe est-il irrémédiablement condamné à baisser ? » : ces deux questions incisives ouvrent la réflexion à laquelle André Chervel nous convie. Et c'est bien sûr par l'éclairage de l'histoire qu'il va chercher à y répondre : celle des réformes de l'orthographe, celle de son enseignement, celle du niveau orthographique des maîtres et des élèves.

2 Les quatre premiers chapitres retracent la lente constitution de l'orthographe comme discipline scolaire. Il aura fallu plus de trois siècles et deux évolutions majeures, l'une du côté de la lecture, l'autre de l'écriture. L'auteur examine tout d'abord les rapports entre orthographe et lecture, toutes deux liées à l'histoire religieuse à partir du XVI^e^ siècle. En effet la Réforme, puis la Contre-Réforme, impose la lecture en français de la Bible ou des prières. Mais l'orthographe française est alors si difficile qu'il faut passer

par le latin qui permet d'oraliser assez vite. La comparaison des mêmes dix mots au XVII^e^ et XIX^e^-XXI^e^ siècles est des plus instructives (voir le tableau p. 10). Pour André Chervel, si l'orthographe du français évolue de façon continue du milieu du XVII^e^ siècle à 1835, c'est pour répondre aux besoins d'alphabétisation de la population et de l'expansion du français devenu langue de culture en Europe. Il retrace la chronologie des principales mutations en étudiant très soigneusement les choix des éditeurs (voir les tableaux p. 20 et p. 24). Ces mutations concernent pour l'essentiel trois domaines : la suppression de lettres muettes inutiles ; la recherche d'une relation univoque, qui installe par exemple la distinction entre *i* et *j* d'une part et *u* et *v* d'autre part ; la régularisation des séries morphologiques (*enfans*/*enfants*). En reconstituant cette chronologie, André Chervel montre que les modifications, une quinzaine environ, suivent un rythme qui leur est propre. Il attribue d'ailleurs l'interruption des simplifications de l'orthographe en 1835 à un apprentissage de la lecture devenu suffisamment efficace. Selon lui, la volonté de réforme a eu peu de chose à voir avec des décisions de grandes institutions (telle l'Académie française), des évènements historiques ou des courants d'opinion, mais plutôt avec la transformation de l'école primaire.

3 La seconde évolution qui a conduit à la discipline orthographe concerne la mutation de l'écriture. Sous l'Ancien Régime, celle-ci n'est qu'une activité secondaire et se réduit à la calligraphie d'un texte que l'on a sous les yeux. Les besoins économiques augmentant, le futur commis ou l'employé doit pouvoir prendre une lettre sous la dictée, un particulier rédiger un message, sans l'appui d'un modèle. La reconnaissance passive des formes ne suffit plus ; l'orthographe active devient nécessaire. Les élèves vont devoir l'apprendre, même ceux des collèges classiques qui rédigent en français leurs cours et leurs versions latines. Mais ils l'apprennent à partir des formes latines déjà familières. Selon André Chervel, une des sources du blocage des réformes se situerait là : terminaisons et lettres étymologiques ne posent aucun problème à l'élite nourrie de latin.

4 Ébauchée au XVI^e^ siècle, une nouvelle didactique va naître. André Chervel retient comme date symbolique 1732, quand Restaut introduit la distinction fondamentale entre « orthographe de principe » et « orthographe d'usage » (grammaticale *vs* lexicale) et ouvre la voie à la grammaire scolaire que nous connaissons[2]. À partir du début du XIX^e^ siècle, la demande orthographique explose et plusieurs mesures décisives sont prises : le brevet et la connaissance de l'orthographe sont exigés pour enseigner, ce qui n'était pas le cas auparavant ; les lois Guizot de 1833 instituent un enseignement de la langue à l'école primaire et créent les écoles normales ; la dictée devient épreuve obligatoire dans les recrutements aux emplois publics en 1835. Extension de la scolarisation, développement de la formation initiale et continue des maîtres, expansion de la dictée, participent du même mouvement, au point que le brevet des instituteurs se réduit à un examen d'orthographe et que la dictée devient l'exercice emblématique de l'école, solidement ancré dans le paysage français.

5 Pourtant, la suprématie de la discipline orthographe est remise en cause après la défaite de 1870 : celle-ci est imputée à l'inculture de la population française dont l'instruction à l'école primaire est trop centrée sur l'orthographe. Jules Ferry et Ferdinand Buisson s'efforcent de limiter la place exorbitante des exercices consacrés à la langue et de renouveler l'enseignement du français par une ouverture à la littérature et à l'expression écrite. Mais, par ses mesures, Ferdinand Buisson suscite un front

hostile qui l'accuse de faire baisser le niveau en orthographe : acquise de haute lutte, la connaissance orthographique est devenue un signe identitaire pour les instituteurs et l'ensemble des acteurs de l'école primaire (directeurs d'école normale, corps d'inspection primaire, revues) : ils s'opposent désormais à toute réforme. Le conflit ne va pas cesser, tout comme vont échouer les projets de réforme de l'orthographe qui se succèdent durant un siècle. Le cinquième chapitre offre une nouvelle vue sur cette histoire mouvementée. À partir des grandes enquêtes disponibles depuis le XIX^e^ siècle, André Chervel montre tout d'abord la formidable élévation du niveau des maîtres et maîtresses (respectivement 69 % et 90 % ignorent l'orthographe en 1829). Il s'attache ensuite à établir de façon rigoureuse l'évolution du niveau orthographique des élèves (enquêtes de 1873-1877, 1987, 1995 et 2005) : la courbe ascendante s'est inversée après 1920, avec une accélération de la baisse de niveau depuis deux décennies ; mais l'auteur souligne que le niveau des élèves en rédaction s'est nettement accru.

6 Le dernier chapitre sert de conclusion : André Chervel y propose sa vision concernant la crise et les moyens d'en sortir. Pour l'historien, les transformations profondes de la société et de l'école, la baisse rapide de niveau constatée au début du XXI^e^ siècle interdisent tout retour à l'état antérieur ; fort de sa connaissance intime de quatre siècles d'invention pédagogique au service d'une nouvelle discipline, il exclut toute solution consistant en un nouveau procédé didactique. Or, si on ne fait rien, on entérine l'effondrement de l'orthographe normée. Reste une seule voie : une réforme de l'orthographe continue jusqu'à ce que l'enseignement redevienne efficace pour toute la population, comme on avait su le faire pour l'apprentissage de la lecture entre 1650 et 1835. André Chervel y ajoute une condition essentielle à ses yeux, à savoir que l'orthographe reprenne le statut de discipline scolaire. L'ouvrage se clôt sur des tableaux rapprochant malicieusement les formes simplifiées qu'il propose avec les formes existant dans les langues de l'Europe.

7 On le voit, ce petit livre ne manque pas de souffle. Si l'on est sensible à l'inanité des arguments en faveur de l'immobilisme ou du retour en arrière, on sera volontiers d'accord avec ses propositions. Cependant, on pourra ne pas suivre l'auteur sur deux points, son évaluation des rectifications orthographiques de 1990 et sa position à l'égard de la didactique. Rappelons tout d'abord quelques faits : la Communauté française de Belgique a institué la réforme de 1990 de la maternelle à l'université ; les dictionnaires et les correcteurs orthographiques ont peu à peu intégré les nouvelles formes à côté des anciennes ; et, surtout, « l'orthographe révisée » est désormais inscrite dans les programmes de l'école et du collège en France depuis 2007. La petite simplification de 1990 a donc joué son rôle en remettant en mouvement l'idée même de réforme : c'était un de ses enjeux forts pour ses artisans, au premier rang desquels se trouve Nina Catach[3]. On peut ensuite regretter que les perspectives ouvertes par les recherches cognitives, linguistiques et didactiques depuis une quinzaine d'années ne soient pas évoquées[4], notamment celles qui ont permis d'appréhender, comme dans d'autres disciplines, l'écart entre ce qui est enseigné et ce que les jeunes élèves en comprennent. Des recherches commencent à évaluer l'impact de nouveaux dispositifs didactiques qui prennent en compte cet écart. On peut cependant rejoindre aisément André Chervel. Pour ne pas laisser l'orthographe devenir l'apanage des classes aisées, une « discipline de luxe » destinée à sélectionner les élites comme le latin autrefois, il faut promouvoir une vraie réforme, et de l'orthographe et des pratiques d'enseignement – ce qui implique bien sûr aussi que la formation des maîtres inclue

enfin une véritable formation linguistique et didactique. On avait bien su le faire au XIX^e^ siècle...

NOTES

1. Voir la note critique de Pierre Boutan (en 2008) dans la *Revue française de pédagogie*, n° 162, p. 138-141.

2. Chervel A. (1977). *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Éd. Payot.

3. Cet article applique les rectifications orthographiques.

4. Pour une revue récente, voir Brissaud C., Jaffré J.-P. & Pellat J.-C. (dir.) (2008). « L'orthographe aujourd'hui : regards croisés ». *Nouvelles recherches en orthographe. Actes des journées d'études des 14 et 15 juin 2007, Université de Strasbourg*. Limoges : Lambert-Lucas.

AUTEURS

DANIÈLE COGIS

IUFM de l'Académie de Paris, université Paris-Sorbonne-Paris 4